



L'ACTUALITÉ

RETOUR SUR LES DÉBATS ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONFÉDÉRAL

Le Conseil d'administration confédéral s'est réuni les 5 et 6 février pour préparer l'Assemblée générale et faire le point sur les avancées de nos revendications auprès du Gouvernement et des parlementaires

Le Conseil d'administration s'est ouvert par l'examen des projets de résolutions qui ont été soumis à la consultation du Réseau et qui seront portés au débat lors de visioconférences, organisées par les quatre Directions rédactrices, avant d'être examinés une dernière fois lors de la CNAGS du 16 avril, puis soumis au vote de l'Assemblée générale le lendemain.

Les membres du Conseil d'administration ont approuvé le projet de Rapport d'activité pour 2025 qui leur avait été adressé 15 jours plus tôt. Ils ont également examiné et validé les différentes candidatures aux postes à pourvoir cette année. La lettre tirée au sort pour déterminer l'ordre de présentation des candidats a été le « L ».

Les membres du Conseil d'administration ont ensuite pris connaissance du projet de réorganisation des directions de la CAPEB nationale liées au développement et qui implique donc Béranger Développement, la Publicité et le Marketing. Cette réorganisation est décidée suite à un audit et à des ateliers de travail impliquant les directions concernées en vue d'assurer une meilleure lisibilité des acteurs et des actions, tant en interne qu'à l'externe, et de développer des synergies pour une plus grande efficacité de la politique de

développement de la CAPEB.

Un point d'étape a ensuite été réalisé sur les projets informatiques, en l'occurrence, le travail important de rapatriement des sources et des outils numériques aujourd'hui dispersés auprès de multiples prestataires, l'appel d'offres lancé pour la mise en place d'un Centre de services, et les priorités de développement pour 2026. Enfin, le Conseil d'administration a décidé de constituer un comité d'engagement des projets informatiques pour suivre toutes ces questions. Il a également mesuré les incidences de ce chantier sur les autres projets en cours, à commencer par la refonte d'ARTUR. La mise au point du nouvel intranet MyCAPEB a été retardée par ces enjeux stratégiques. Elle est désormais prévue pour septembre 2026.

S'agissant des questions économiques, une information a été diffusée au Conseil d'administration sur deux projets en cours avec le Plan bâtiment durable et Impulse Partners qui ont été débattus.

Les membres du Conseil ont ensuite fait le point sur le renouvellement attendu des programmes FEEBAT et OSCAR, puis ils ont examiné et approuvé la signature de la convention « Biofioul Expert ». Ils sont également revenus sur la convention qui lie

la CAPEB et le Winlab' du CCCA-BTP et dans le cadre de laquelle un appel à manifestation est lancé en vue de constituer un collectif d'ambassadeurs du Programme Innovation. C'est aussi au cours de ce Conseil d'administration qu'un bilan a été dressé du nombre d'adhérents arrêté pour l'année 2025. Les questions financières ont suivi avec la présentation du résultat prévisionnel pour 2025.

Au titre des actualités politiques et syndicales, le Conseil d'administration est revenu sur l'action syndicale du 17 décembre et a fait un état des lieux des dossiers portés à cette occasion, à savoir MaPrimeRénov', la simplification du RGE et le parcours de rénovation ainsi que la REP PMCB.

Les négociations sociales en cours et les discussions relatives à l'accord de 1973 ont ensuite été examinées ainsi que la Stratégie Emploi de la CAPEB.

Les membres du Conseil d'administration ont par ailleurs approuvé le processus de co-construction de la nouvelle identité visuelle de la CAPEB avec le Réseau, l'agence qui accompagnera la CAPEB pour la refonte de son logo ayant été choisie et pouvant désormais commencer à travailler.

Le Conseil a aussi souhaité que le Réseau soit informé des cahiers des charges pour

l'organisation de l'AG 2027 (puisque l'il avait précédemment décidé que l'Assemblée générale serait désormais organisée en province une fois tous les trois ans) et des Rencontres des Métiers du Bâtiment 2027, afin que les CAPEB désireuses de candidater pour accueillir ces événements puissent le faire sans tarder.

ÉCONOMIE

→ LE DISPOSITIF MAPRIMERÉNOV' VA RÉOUVRIR

Le budget 2026 étant définitivement adopté, le ministre du Logement a annoncé en fin de semaine dernière que la plateforme MaPrimeRénov' allait pouvoir rouvrir dès que la loi de finances serait publiée. Il est temps de stabiliser ce dispositif ! Cette réouverture est évidemment une première étape positive pour relancer la rénovation énergétique, mais elle ne suffira clairement pas à assurer une relance durable.



→ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE: LE RETARD EST PATENT

Les chiffres provisoires pour 2025 publiés par le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique, sonnent comme un avertissement pour la transition énergétique. Avec seulement 1,6 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre sur un an, la France s'éloigne dangereusement de ses objectifs climatiques. Après des reculs bien plus significatifs en 2022 et 2023, le pays marque le pas et le rythme actuel est trois fois inférieur à ce qui serait nécessaire pour atteindre la Stratégie nationale bas carbone, qui impose une réduction annuelle de 4,6 % jusqu'en 2030. Les secteurs qui devaient tirer la transition sont en panne. Les transports, premier poste émetteur, voient leurs émissions reculer de seulement 1,4 % malgré le développement des véhicules électriques. Dans le bâtiment, la baisse est quasi inexistante, à 1 %, alors que l'objectif est de 7 % par an. Les politiques publiques, bien trop instables, ralentissent la rénovation énergétique. Ces deux secteurs étaient censés être les moteurs d'une transformation profonde, mais ils peinent à avancer.

Un projet d'action pour la journée internationale des droits des femmes a par ailleurs été évoqué puis les questions liées à la vie du Réseau ont suivi avec un examen du financement des CAPEB régionales et la validation des sept propositions formulées par le Comité Stratégique de Suivi et qui concernent les CAPEB PACA Corse,

Hauts-de-France, Grand Est, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France, et Occitanie.

Enfin, la décision de renouveler les partenariats avec EDF et Loris EnR a conclu ce Conseil d'administration.

3,6 MDS

C'est le budget 2026 de MaPrimeRénov' qui devrait financer 150 000 travaux de rénovation isolés et 120 000 rénovations globales

Certes, MaPrimeRénov' est désormais ouverte à tous les ménages, alors qu'auparavant elle était réservée aux ménages précaires. Mais le budget prévoit 120 000 rénovations globales alors que 83 000 dossiers sont déjà en stock, ce qui signifie qu'il ne reste que 40 000 nouvelles rénovations globales possibles. La CAPEB appelle le gouvernement à aller plus loin et plus vite, en mettant en œuvre les mesures concrètes qu'elle propose afin de permettre aux artisans du bâtiment de répondre pleinement aux besoins massifs en rénovation énergétique et en adaptation des logements : accès à la qualification RGE par la VAE pour élargir le nombre d'entreprises

intervenantes sur les travaux aidés, mise en place d'un parcours de rénovation par étapes, permettant aux ménages de progresser à leur rythme vers une rénovation complète, et encouragement au travail en Groupements Momentanés d'Entreprises (GME), pour massifier les chantiers. Le ministre Jeanbrun s'était engagé, suite à notre mobilisation du 17 décembre, à publier rapidement les textes réglementaires permettant la mise en place du RGE via la VAE et à travailler concrètement à la mise au point du parcours de rénovation. Cela fait maintenant un mois et demi que ces engagements attendent d'être concrétisés et nous demandons leur application effective sans plus tarder. Le parcours de rénovation par étapes que nous proposons est essentiel : il permet d'étaler les travaux sur une période plus longue, pour que les ménages puissent avancer selon leurs contraintes propres, tout en équilibrant leurs dépenses et celles de l'État et en optimisant l'ensemble des aides. Il est urgent d'engager maintenant toutes ces dispositions ! Le Président Jean-Christophe Repon a réagi le 6 février dans la presse à ce sujet sur Sud Radio et France 2, puis sur Europe 1 ce mardi et mercredi.

La réduction des émissions est trop lente, trop fragile et trop dépendante de facteurs conjoncturels et budgétaires. Sans un changement profond et rapide, les objectifs climatiques de 2030 et au-delà deviennent hors de portée, et le temps commence sérieusement à manquer.



MÉTIERS

→ LE CONSEIL DES PROFESSIONS S'EST RÉUNI CE JEUDI

La préparation des Rencontres des Métiers du Bâtiment qui se dérouleront du 24 au 26 juin à Marseille a ouvert les travaux de la journée. Le Conseil des Professions a fait le point sur la commercialisation de l'exposition, recensé les projets de conventions et autres animations des Métiers, puis évoqué le concours de l'œuvre artisanale. Les discussions se sont poursuivies avec l'identification et le recensement des problématiques « travaux » liées à l'adaptabilité des logements. Un point d'étape a été fait sur le programme « Bilan carbone des entreprises artisanales du bâtiment » et sur les premières réunions qui se sont tenues à ce sujet. Le Conseil a ensuite reçu Franck Le Nuellec, Directeur du Marketing, du Développement et de l'Innovation du CCCA-BTP et du Winlab' avec lequel la CAPEB poursuit désormais son programme Innovation. Il a aussi accueilli

Jérémie El Bèze - Directeur de l'Économie et de la Prospective du CSTB pour faire un point sur l'étude prospective « l'artisanat du bâtiment à horizon 2050 ». L'après-midi, les travaux se sont poursuivis avec les dernières publications de l'IRIS-ST et les projets pour 2026, un point d'étape sur l'évolution de la réglementation concernant la sécurité incendie, et un autre sur les travaux du groupe de travail Matériaux bio et géosourcés. Le Conseil des Professions a également évoqué les évolutions

annoncées des CEE dans le cadre de la 6^e période, ainsi que la reconduction du programme OSCAR que nous demandons avec insistance. Les actualités concernant le patrimoine (et notamment la 1^{re} réunion des Référents patrimoine ce mardi), les réflexions engagées sur les effets du changement climatique sur l'activité des entreprises artisanales du bâtiment, le déploiement de « Artisan de sa relation client » et l'axe TPE du plan H2030 de l'OPPBTP ont conclu cette journée.



→ SYLVAIN FORNÈS RÉUNIT LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE LA PEINTURE ET DE LA DÉCORATION

Ce mardi 10 février, le Président des Métiers de la Peinture et de la Décoration a réuni ses conseillers professionnels pour un point d'étape des dossiers en cours. Ils se sont, bien entendu, attachés à préparer les Rencontres des Métiers du Bâtiment et le programme des ateliers Métiers qui seront proposés aux peintres décorateurs. Après avoir fait le tour des questions santé/sécurité avec l'IRIS-ST, notamment sur les mémos et études en cours, ils ont évoqué

les relations institutionnelles et avec la filière, les questions de normalisation et les partenariats avec Béranger Développement. Une rétrospective de l'opération « Peintres du cœur » en 2025 a été faite avant que le Président et les conseillers envisagent l'organisation de l'édition 2026. Pour finir, ils ont dressé un état des lieux des partenariats intéressants la profession : PPG, Unikalo, Jefco, Theolaur et Forbo.



COMMUNICATION

→ LA CONSTRUCTION : UNE NOUVELLE CAMPAGNE DÈS LA SEMAINE PROCHAINE

Dans le cadre du Printemps du Cinéma, à compter du 18 février, le CCCA-BTP diffusera un nouveau film de promotion des métiers de la construction. Christelle Rozier, administratrice confédérale en charge de l'apprentissage notamment, a participé aux travaux préparatoires et obtenu quelques éléments de satisfaction dans le visuel de cette campagne. Ce visuel intègre en effet, et c'est nouveau, une image de bâti ancien qui fait écho aux marchés du patrimoine auxquels nos artisans du bâtiment sont particulièrement attachés. C'est la première fois que le CCCA-BTP intègre dans sa campagne la notion de rénovation et non pas seulement de construction. C'est un point sur lequel la CAPEB a beaucoup insisté et obtient donc satisfaction. De même,

nous pourrons apprécier que l'innovation soit présente tout comme la diversité et les différentes facettes des métiers du BTP. Il y a beaucoup de messages au sein de ces affiches : mixité, travail collectif, métiers de gestes, diversité de la construction, diversité des constructions, partage d'expérience, sens du service, sécurité, matériaux, construction sur l'ensemble du territoire... Quant au contact client, il sera présent dans le spot TV. La déclinaison régionale laissera des possibilités de personnalisation des slogans et des entités. [Voir ici le film](#) qui sera diffusé au cinéma dans le cadre du partenariat du CCCA avec la Fédération nationale des cinémas français, à partir de la semaine prochaine.





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

PRESSE

Vendredi dernier, le Président a répondu à plusieurs sollicitations presse concernant la réouverture de la plateforme MaPrimeRénov'. « Si l'on veut vraiment être totalement réalistes, il faut d'abord que MPR absorbe les dossiers en attente : c'est ce qui est prioritaire. Nous attendons du ministre qu'il revoie l'enveloppe globale de MaPrimeRénov', afin d'aller au-delà de la rénovation dite « d'ampleur ». Il faut travailler sur la rénovation par étapes, être plus ambitieux et sortir d'une



problématique uniquement budgétaire. Nous ne sommes qu'au début d'une dynamique que nous espérons beaucoup plus forte. » a-t-il déclaré dans le journal de 7h de **Sud Radio** (extrait à 4 min 55), puis sur France 2 dans le JT de 13h. **À revoir ici.** Il est également intervenu sur Europe 1 sur le même sujet mardi dans la matinale d'Alexandre Le Mer où il a dénoncé le détournement de fonds publics par des professionnels qui gonflent artificiellement leurs devis afin de percevoir davantage d'aides de l'Etat. « On ne peut pas fonctionner par coups ponctuels, en

augmentant les prix parce qu'il y a MaPrimeRénov', puis en les baissant sur les chantiers suivants. Une entreprise artisanale sérieuse, soucieuse de sa réputation locale, ne travaille pas ainsi. Ce qui compte, c'est la sincérité des prix et un marché qui ne soit pas artificiellement dopé par les aides MaPrimeRénov' » a-t-il déclaré ([le replay ici](#)).

Il est intervenu plus longuement mercredi matin sur la même radio.

A réentendre ici.

Il a par ailleurs enregistré un podcast sur la 6^e période des CEE sur le plateau de Yaniv Azencot. Une occasion d'évoquer également les effets « stop and go » pour les artisans, la pertinence de MaPrimeRénov' et, plus généralement, les problématiques des artisans.

FILIÈRE REP

Une nouvelle réunion se tenait lundi au ministère de la Transition écologique pour faire suite aux contributions que les diverses parties prenantes à la REP PMCB ont été invitées à produire depuis la précédente réunion. En l'occurrence, la CAPEB a réitéré ses priorités pour les petites entreprises du bâtiment et a évalué, comme le ministre le lui demandait, le coût de la reprise sans frais des petits volumes que nous demandons.

CESE

Après avoir présidé le Groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales lundi soir, le Président Jean-Christophe Répon a participé aux plénières du CESE qui portaient cette semaine sur les

solutions concernant les quartiers urbains populaires et sur les compétences face aux transitions, un événement organisé par la Commission Travail et Emploi. Mardi, le Baromètre de la confiance politique 2026, dont le CESE est partenaire, a également été présenté par le CEVPOF. On se réjouit de constater que cette année encore, les artisans sont les premiers de la liste de ceux qui inspirent le plus confiance aux Français.

LE CONSEIL DES PROFESSIONS

Le Président confédéral présidait jeudi le Conseil des Professions entouré du Bureau confédéral, des Présidents de Métiers et de la Présidente de la CNFA. (voir notre rubrique METIERS)

RÉSEAU

Jean-Christophe Répon était invité ce jeudi après-midi par la CAPEB Hauts-de-France à participer à la table ronde « Rénovation énergétique : où en sommes-nous ? » organisée dans le cadre du salon Nordbat. Il a précisé le positionnement politique et stratégique de la CAPEB concernant le parcours de travaux et les aides à la rénovation, plaident pour un dispositif stabilisé après avoir été rendu opérationnel et efficient, tant pour répondre aux contraintes des ménages que pour permettre au plus grand nombre d'artisans du bâtiment d'accéder au marché de la rénovation énergétique et donc de contribution à l'accélération de la transition écologique en France.

RÉSEAU

→ LES RÉFÉRENTS PATRIMOINE RÉUNIS POUR LEUR 1^{RE} JOURNÉE DÉDIÉE

Ce mardi 10 février, les Référents Patrimoine du Réseau se sont réunis dans les locaux de la CAPEB nationale pour leur toute première Journée dédiée. Les travaux ont débuté par une présentation de la marque « Artisans du Patrimoine Bâti », de ses modalités et de son intérêt pour les petites entreprises du bâtiment qui ont choisi de se positionner sur ces marchés. Un rappel de la procédure à utiliser pour identifier clairement les entreprises concernées à partir du fichier Isabat a été fait à cette occasion. Les participants ont ensuite écouté le témoignage de la CAPEB Ille-et-Vilaine concernant l'organisation du CIP Patrimoine sur un territoire, la méthode utilisée, les partenaires, etc. La journée a par

ailleurs permis de valoriser les partenariats locaux et de rappeler les objectifs de ceux signés au plan national, avec la Cité de l'Architecture et du Patrimoine d'une part, et avec Sites et Cités Remarquables de France d'autre part. La perspective de compléter ces partenariats par de nouvelles collaborations a été abordée, notamment avec les ABF et la Fondation du Patrimoine. La matinée s'est poursuivie par un point sur la facturation électronique, ses enjeux, les solutions et outils disponibles. Il a également été question de l'accès aux marchés publics du patrimoine. Enfin, la réunion s'est terminée par la visite du site Saint-Vincent-de-Paul par le CAUE de Paris : établissement religieux, puis hospice

pour enfants, et enfin hôpital spécialisé dans la pédiatrie à partir des années 1930. Ce site est aujourd'hui destiné à devenir, par un aménagement raisonnable et respectueux de son histoire, un quartier ouvert sur la ville, sobre et inclusif. Un bel exemple de restauration du patrimoine bâti affecté à un nouvel usage.

